

# ARCHIGNY

## Notre CAP



86 210 ARCHIGNY

### BULLETIN MUNICIPAL

De juin à novembre 2025

N°78



Photo Carole Pouvreau, La Nouvelle République - Centre Presse

# SOMMAIRE

<b>Sommaire</b>	<b>p. 2</b>
<b>Edito du Maire</b>	<b>p. 3</b>
<b>Infos municipales</b>	<b>p. 3-8</b>
<b>Famille</b>	<b>p. 9</b>
<b>Culture et loisirs</b>	<b>p. 10</b>
<b>Vie pratique</b>	<b>p. 10-12</b>
<b>Vie associative</b>	<b>p. 13-18</b>
<b>Les entreprises archignoises</b>	<b>p. 19</b>
<b>Agenda et festivités 2025/2026</b>	<b>p. 20</b>

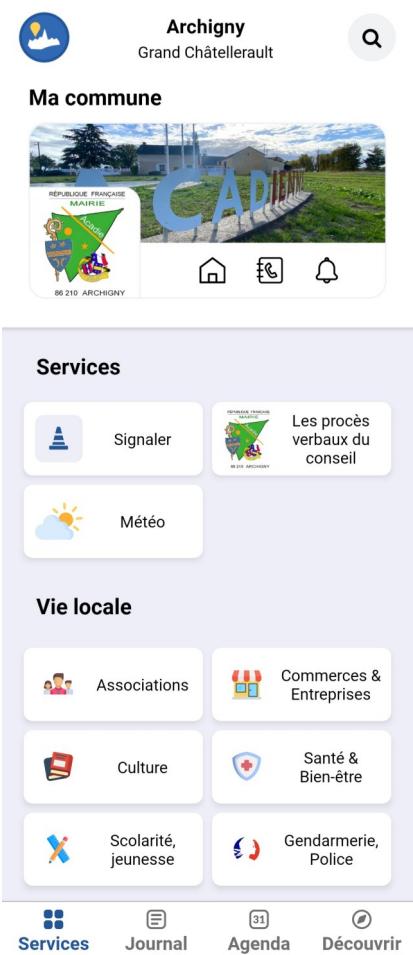
**MAIRIE**  
38 Rue Roger Furgé  
86210 ARCHIGNY  
Tél : 05 49 85 31 26  
E-mail : [contact@mairie-archigny.fr](mailto:contact@mairie-archigny.fr)  
[www.mairie-archigny.fr](http://www.mairie-archigny.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie**  
Mardi et Mercredi : 9h-12h / 14h-17h30  
Jeudi : 9h-12h  
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

**Horaires d'ouverture de La Poste Communale**  
Mardi Mercredi et jeudi matin : 9h-12h  
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Archigny Notre Cap (Bulletin municipal d'Archigny)  
Édité à 600 exemplaires  
Directeur de publication : Jacky ROY  
Réalisation : Mairie d'Archigny  
Impression : ESAT ESSOR  
ISSN 3097-0148

**Retrouvez toute l'actualité de la commune  
sur l'application Intramuros**



## ÉDITO DU MAIRE



L'année s'achève, portée par une douceur inhabituelle sur le début du mois de novembre. Malgré des automnes désormais moins ensoleillés qu'autrefois, la belle lumière de saison continue de sublimer notre campagne et ses couleurs éclatantes.

Depuis plusieurs années, vous pouvez suivre en direct la vie de notre commune grâce à l'**application Intramuros**. Nous avons également procédé à une **refonte complète du site internet municipal**, avec un nouveau prestataire, afin d'en améliorer la clarté et l'attractivité.

Côté travaux, les projets annoncés se concrétisent :

- **La route des Gaubertières** a été entièrement remise en état.
- **L'Avenue des Gazillières**, chaussée et trottoirs compris, a fait l'objet d'une rénovation complète.
- **La place du 8 mai 1945** est actuellement en cours de travaux.

Ce nouvel aménagement de notre centre-bourg donne lieu à une animation notable. Il s'agit de travaux essentiels qui devraient grandement améliorer votre quotidien.

Ces chantiers, indispensables pour notre cadre de vie, nécessitent encore un peu de patience, mais tout devrait être rentré dans l'ordre à l'approche des fêtes de fin d'année.

**Grand Châtellerault** est par ailleurs intervenu pour solutionner le problème d'écoulement des eaux pluviales au niveau du virage de la **rue Roger Furgé**, qui rendait la circulation dangereuse. J'en profite pour rappeler à chacun l'importance de **modérer la vitesse dans le centre-bourg**. Plusieurs animaux, notamment des hérissons – espèce en voie de disparition et pourtant si précieuse à notre écosystème – ont récemment été écrasés. Le panneau de sensibilisation réalisé par les enfants de l'école maternelle ne suffit plus à prévenir ces accidents : soyons attentifs.

**Eaux de Vienne** poursuit également d'importants travaux d'assainissement sur la **route départementale 3** en direction de Bonneuil-Matours.

L'automne a aussi été marqué par un **magnifique élan de solidarité lors d'Octobre Rose**. Habitants, associations et commerçants se sont mobilisés avec enthousiasme autour de la lutte contre le cancer du sein. Cette participation collective, à laquelle vous avez été nombreux à prendre part, reflète les valeurs de **générosité, d'entraide et de cohésion** qui font la fierté de notre commune. La photo en couverture de ce bulletin en témoigne clairement.

À l'approche de Noël, l'animation qui règne dans les zones-commerciales en dit long sur l'esprit de fête qui s'installe. Nos enfants s'en réjouissent, et les plus grands aussi ! Je reste, par ailleurs, en lien constant avec le rectorat concernant l'**école Maxime Lefort**, afin d'éviter toute fermeture de classe et de garantir de bonnes conditions d'accueil à nos élèves.

Notre commune continue de rayonner au-delà de nos frontières à travers **la Ligne Acadienne**, qui attire toujours plus de visiteurs. Le 8 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe venu du Nouveau-Brunswick, et le 13 novembre, **Madame la Maire de Poitiers**, accompagnée de la délégation Lafayette, nous a fait l'honneur d'une visite.

**Le cinéaste acadien Phil Comeau** a également tourné, les 15 et 16 novembre, un documentaire sur la Ligue acadienne, intitulé **COUSINS**, coproduction France-Canada qui sera diffusée l'an prochain sur France Télévisions.

Dans le même esprit, **la Ligne de Démarcation** continue de susciter la curiosité des visiteurs. Je tiens à remercier chaleureusement **l'association Histoire et Patrimoine** pour son travail constant de valorisation de notre mémoire locale.

Enfin, pour vos cadeaux de fin d'année, **pensez au Tiers-Lieu** : jouets et objets décoratifs, vous y attendent. L'économie sociale et solidaire, en plein essor dans notre région, démontre ici toute sa vitalité.

Je vous souhaite à toutes et à tous **de très belles fêtes de fin d'année**, remplies de chaleur, de partage et de joie.

Je vous donne rendez-vous le **samedi 17 janvier pour la cérémonie des vœux**, moment toujours convivial et attendu.

Que 2026 vous apporte santé, bonheur et sérénité, à vous et à vos proches.

**Jacky ROY**

Maire d'Archigny

# INFOS MUNICIPALES

## À DÉCOUVRIR

### UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR ARCHIGNY !

La commune d'Archigny dispose désormais d'un nouveau site internet, intégré à la plateforme Intramuros. Plus ergonomique et plus simple d'utilisation, il regroupe toutes les informations utiles pour le quotidien des habitants.

Vous y trouverez :

- **Vie municipale** : procès-verbaux, délibérations...
- **Démarches du quotidien** : réservation de salle, numéros utiles, agenda, actualités...
- **Urbanisme** : PLU, cadastre, démarches...
- **Famille** : école, périscolaire, médiathèque...
- **Social** : résidence autonomie, transport solidaire, aide administrative...
- **Agence postale communale.**

### TELECHARGEZ INTRAMUROS !

Pour recevoir rapidement les informations de la commune (événements, travaux, alertes, nouveautés), nous invitons fortement tous les Archignois à **télécharger l'application Intramuros**, un outil simple et indispensable pour rester informé.

## FEU D'ARTIFICE

### UN FEU D'ARTIFICE REPORTÉ... MAIS TRÈS APPRÉCIÉ !



Le dimanche 14 septembre, le ciel d'Archigny s'est enfin embrasé à l'occasion du feu d'artifice communal. Ce spectacle, très attendu par les habitants, est venu clôturer en beauté la journée du **marché gourmand**, organisée par l'association **Archigny Accueil et Fêtes**, toujours très impliquée dans l'organisation des fêtes communales.

Initialement prévu le **19 juillet**, dans le cadre des festivités de la **Fête nationale**, le feu d'artifice avait dû être repoussé. La **canicule**, la **sécheresse** et les **risques accrus d'incendie** avaient conduit la préfecture de la Vienne à interdire tout tir de feu d'artifice durant l'été.

Malgré une météo incertaine, le rendez-vous de septembre a finalement pu avoir lieu, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs présents. Petits et grands ont pu admirer un magnifique feu d'artifice, véritable bouquet final d'une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

## TRAVAUX

### BÂTIMENTS COMMUNAUX

Soucieuse de préserver et de valoriser son patrimoine bâti, la **commune d'Archigny** poursuit activement ses efforts d'entretien et de rénovation. Ces travaux visent à **améliorer le confort des occupants, optimiser les performances énergétiques et maintenir la qualité du cadre de vie** pour l'ensemble des habitants.

#### Rénovation des logements communaux

La commune a récemment mené d'importants travaux dans les quatre logements attenants à l'école élémentaire.

Les interventions ont porté sur :

- **l'installation de pompes à chaleur,**
- **la mise aux normes électriques,**
- **et la peinture** des logements.

Ces logements sont désormais tous loués et leur **gestion locative** est assurée par l'agence **Square Habitat**.

Le **studio du 41 rue Roger Furgé**, situé dans les locaux de l'école maternelle, a lui aussi bénéficié d'une rénovation complète réalisée par les **employés communaux** :

- **remplacement du velux** de la salle de bain,
- **travaux de peinture,**
- **et rénovation du parquet.**

Ce logement est à présent **disponible à la location**.

#### Restauration de l'église

La **rénovation des enduits extérieurs de l'église** se poursuit dans la continuité du programme d'entretien du patrimoine communal.

Après la **réfection complète du pignon**, il reste à réaliser le **côté donnant sur la place du 8 mai**.

Ces interventions sont réalisées par **M. Quentin Mérigeault**, entrepreneur de la commune, qui a effectué un **travail particulièrement soigné**.



## VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

La **commune d'Archigny** poursuit son programme d'entretien et d'amélioration du réseau routier et des espaces publics. Ces interventions, réalisées chaque année, visent à **renforcer la sécurité, améliorer le cadre de vie et valoriser les aménagements communaux** au bénéfice de l'ensemble des habitants.

### Route de la Gaubertièr



La deuxième tranche des travaux de la route de la Gaubertièr a été menée à bien cette année.

Cette opération, d'une **longueur de 1,6 km**, représente un investissement de **51 518,42€ dont 17 067€ de subvention du Département (Activ'3)**.

Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité de la chaussée et la sécurité de circulation sur cet axe structurant de la commune.

Comme chaque année, la municipalité consacre également une part de ses moyens à l'**entretien régulier de la voirie** : environ **100 tonnes d'enrobés à froid** ont été utilisées en **juin et en septembre** par les **employés municipaux** pour la réfection ponctuelle des chaussées.

### Lotissement des Gazillières



Les travaux de réhabilitation du lotissement des Gazillières se sont poursuivis cette année avec la **réfection des trottoirs côté gauche** et de la **chaussée**.

Ce chantier, réparti sur **deux années**, représente un investissement global de **30 022,56€ en 2024 et de 115 863,85€ en 2025**.

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des riverains, **de nouvelles places de stationnement** ont été créées devant

les habitations, contribuant également à **ralentir la vitesse des véhicules** au sein du lotissement.

### Rappels à l'attention des usagers :

- La **vitesse maximale autorisée** dans le bourg et les lotissements est fixée à **30 km/h**.
- Le **stationnement sur les trottoirs** est **interdit** et **passible d'amende** en cas de non-respect.

La municipalité compte sur le **civisme de chacun** pour le respect de ces règles essentielles à la sécurité et à la tranquillité de tous.

### Aménagement de la place du 8 Mai



La place du 8 Mai a bénéficié cette année d'une **réfection complète** pour un montant total de **161 849,90€**, avec des subventions sollicitées à hauteur de **35 453€ de l'État (DETR)** et **35 272,92€ du CAGC (Fonds de concours)**. Des **places de stationnement en pavés enherbés** ont été créées pour améliorer l'accès au centre du bourg et faciliter la circulation.

Il est rappelé qu'il est **interdit de stationner sur les espaces en béton désactivé** situés autour de l'église, afin de préserver la qualité et la durabilité de ces aménagements récents.

Par ces réalisations, la commune d'Archigny confirme sa volonté d'assurer un entretien durable de son réseau routier et de ses espaces publics, au service de la sécurité et du cadre de vie de ses habitants.

# INFOS MUNICIPALES

## INITIATIVES SOLIDAIRES

### ARCHIGNY SE MOBILISE POUR OCTOBRE ROSE

À l'occasion d'**Octobre Rose**, la commune d'Archigny s'est parée de rose pour témoigner de son engagement dans la lutte contre le cancer du sein.

Un grand merci à **M. Boyer**, conseiller municipal, à l'initiative de cette belle mobilisation, ainsi qu'à **tous les acteurs locaux** qui ont contribué à faire vivre cet élan de solidarité.

Les **commerçants du bourg** – la boulangerie, l'épicerie *Le Comptoir*, *La Ferme du Petit Partenais*, *Au P'tit Coiffeur*, *Irina Coiffure* – le **tiers-lieu LOCUS** et la **Résidence Autonomie** se sont pleinement impliqués dans la **collecte de dons** et l'**animation du village**, apportant chacun leur touche à cette démarche collective.

Un **remerciement particulier** à **Benoît Neveu**, agriculteur, qui a réalisé et installé les **balles de paille roses** visibles à différents endroits du village, et offert la **rubalise rose** qui ornait les arbres du bourg : un geste fort, symbolique et très apprécié de tous.

Les **enfants de l'école d'Archigny** ont également participé en réalisant **deux magnifiques affiches** sur le thème d'Octobre Rose, exposées en mairie.



Un grand merci aussi aux **employés communaux**, pour leur aide précieuse dans la mise en place des décos et la logistique de cet élan solidaire.

L'un des moments forts de cette mobilisation fut la balade moto organisée par la municipalité le 12 octobre dernier, qui a réuni **80 participants et 50 motos** avec la participation des combis Volkswagen. L'intégralité des gains de la journée a

été reversée à la Ligue contre le cancer. Une première édition qui a rencontré un franc succès !



Un grand merci également au **club de moto "Les Pédaches"**, qui organisait ce même jour leur **bourse d'échange annuelle** : ils ont reversé **1 € par repas consommé** et ont effectué un **don supplémentaire** à la Ligue contre le cancer.

Enfin, la municipalité remercie chaleureusement **tous les habitants et les associations d'Archigny** pour leur **soutien et leur participation** à cette cause qui nous concerne tous.

Grâce à la mobilisation de chacun, la somme totale collectée s'élève à **1 209,04 €**, répartie comme suit : **439 € lors de la balade moto**, **445,04 € grâce aux tirelires des commerçants**, **de la résidence autonomie, du Locus**, **de la mairie et de l'agence postale**, et **325 € via les associations d'Archigny**.

#### Mot de M. Boyer, conseiller municipal :

« Je tiens à **remercier chaleureusement** toutes les personnes qui ont participé à cette **belle mobilisation pour Octobre Rose** : habitants, commerçants, associations, enfants, employés communaux, motards et conducteurs de combi... **chacun a apporté sa pierre à l'édifice** et a contribué à faire de cette action **un vrai succès**. Votre **engagement et votre solidarité** sont précieux et touchants.

J'espère sincèrement que cette initiative ne s'arrêtera pas là et que les prochaines municipalités continueront à soutenir et à faire vivre **Octobre Rose** à Archigny. Ensemble, nous pouvons continuer à **sensibiliser** et à soutenir **la lutte contre le cancer du sein**. »

### ARCHIGNY PARTICIPE AU DÉFI “POUSSONS L’BOUCHON”

Cette année, Archigny a pris part au défi intercommunal “Poussons l'bouchon”, organisé par Grand Châtellerault au profit des Bouchons de l'Espoir 86, qui soutient les personnes en situation de handicap.

Grâce à la mobilisation des habitants, familles et commerçants, **39 kg de bouchons** ont été récoltés sur la commune d'Archigny. Merci à tous pour votre participation !

Archigny se classe **8<sup>ème</sup> sur 17** communes inscrites. Une belle performance collective dont nous pouvons être fiers.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue le 21 novembre à Châtellerault, où nous avons été chaleureusement accueillis.

Merci encore pour votre engagement solidaire !



## CÉRÉMONIE

### APRÈS LE FRACAS DES COMBATS, LE SILENCE...



Comme chaque année, le **11 novembre**, les habitants se sont rassemblés au cœur du village afin de se recueillir devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres.

Ce **11 novembre 1918**, au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées de Champagne, des vallées de la Meuse, des forêts d'Argonne. Ce silence portait le poids immense de ceux qui étaient morts dans les grandes batailles.

## EN VISTE À ARCHIGNY

### À LA DÉCOUVERTE DE LEURS RACINES

Le 8 septembre, Archigny a vibré au rythme de la convivialité et du partage.

Dès 14h, les **Cousins Acadiens du Poitou**, drapeaux en main, attendaient avec enthousiasme l'arrivée de leurs homologues venus du **Nouveau-Brunswick**, heureux de fouler la terre de leurs ancêtres. L'accueil chaleureux qui leur fut réservé a profondément touché nos visiteurs.

Après une réception à la salle des fêtes en présence de **M. le Maire** et du **Conseil Municipal**, le groupe a posé pour une **photo souvenir** devant la mairie, avant de rejoindre le **mémorial de la Petite Chaussée** puis de parcourir la **Ligne Acadienne**.



La découverte s'est poursuivie à la **ferme n°6**, où une visite commentée a permis d'éclairer l'histoire de leurs familles. La journée s'est conclue par un **dîner convivial**, propice aux échanges fraternels et au partage d'émotions.

Au moment des adieux, chacun emportait avec lui la joie d'avoir renoué avec son histoire, lors d'un **bel après-midi de fin d'été** placé sous le signe de la **mémoire** et de l'**amitié**.

Dès 11h15, les **sapeurs-pompiers de Monthoiron et Archigny** accompagnés des représentants de la gendarmerie, se mettaient en rang pour le défilé, en présence de **Monsieur Bruno Courco**, attaché parlementaire et collaborateur de notre député **Monsieur Pascal Lecamp**, de **Monsieur Eric Soulat**, Conseiller Régional, de **Monsieur Claude Moulin**, Président des anciens combattants, de **Monsieur le Maire**, de ses adjoints et de plusieurs élus. Plusieurs Présidents d'Associations étaient aussi présents.

Après le **dépôt des gerbes**, dont l'une offerte par notre député, **Monsieur le Maire** donnait lecture du message de **Madame Catherine Vautrin**, Ministre des Armées et des Anciens Combattants, et de **Madame Alice Rufo**, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens Combattants.

**Monsieur le Président des Anciens Combattants** et **Monsieur Poucinot**, ancien combattant de la guerre d'Algérie, donnaient ensuite lecture des noms des habitants morts pour la France.

Un **vin d'honneur** venait clore la cérémonie.

## LA LOUISIANE À L'HONNEUR À ARCHIGNY



Archigny, terre chargée d'histoire acadienne, a eu le plaisir d'accueillir le 13 novembre dernier le maire de Lafayette (Louisiane), venue accompagnée de la maire de Poitiers. Pour rappel, Lafayette est jumelée avec la ville de Poitiers depuis 1975, un lien fort qui nourrit depuis près de cinquante ans les échanges culturels entre les deux territoires.

Cette visite officielle fut l'occasion pour la délégation américaine de rencontrer les associations acadiennes du secteur et de découvrir, avec émotion, la terre de leurs ancêtres.

Accueillis au Mémorial de la Ligne Acadienne par M. le Maire d'Archigny, le président des **Cousins Acadiens du Poitou**, Claude Massé, la présidente du **Comité de Jumelage Archigny/Saint Louis de Kent**, Monique Cardineaux, et la présidente d'**Histoire et Patrimoine d'Archigny**, Françoise Glain, les visiteurs ont écouté avec grand intérêt le récit de l'histoire acadienne et celui de la ligne de démarcation.

La découverte s'est poursuivie par la visite des fermes acadiennes n°6 et n°10, lieux emblématiques de cette mémoire partagée.

La journée s'est achevée à Poitiers autour d'un cocktail convivial, animé par de nombreux musiciens, concluant ainsi une rencontre chaleureuse placée sous le signe de la culture, de l'histoire et de l'amitié franco-américaine.

# INFOS MUNICIPALES

## CIVISME ET PROPRETÉ

### STATIONNEMENT GÊNANT SUR LES TROTTOIRS : UN RAPPEL À LA VIGILANCE ET AU CIVISME

La municipalité d'Archigny souhaite attirer l'attention des habitants sur une problématique de plus en plus fréquente : le stationnement de véhicules sur les trottoirs.

#### Ce que dit la loi

Selon l'**article R417-11 du Code de la route**, « tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur les trottoirs, passages ou accotements réservés à la circulation des piétons constitue une gêne à la circulation publique ».

Cette infraction est **possible d'une amende forfaitaire de 135 €**, pouvant être majorée en cas de non-paiement. Le véhicule peut également être **mis en fourrière**.

#### Des trottoirs accessibles à tous

Archigny fait partie des **rares communes de la Vienne** à disposer de **trottoirs conformes aux normes d'accessibilité**



#### pour les personnes à mobilité réduite.

Ces aménagements, réalisés dans un souci d'inclusion, permettent à chacun - personnes âgées, parents avec poussettes, personnes en fauteuil ou à mobilité réduite - de circuler en toute sécurité.

Leur occupation par des véhicules rend ces efforts inutiles et met en difficulté les usagers les plus vulnérables.

#### Un appel au civisme

Le respect du stationnement n'est pas qu'une question de règlement : c'est aussi une marque de **respect envers les autres habitants** et de **vivre-ensemble**.

Nous invitons donc chacun à **stationner uniquement sur les emplacements autorisés**, même pour un court arrêt, et à **préserver la libre circulation des piétons** sur nos trottoirs.

La municipalité remercie l'ensemble des **Archignois** pour leur sens civique et leur participation à la sécurité et au confort de tous.

### LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES : UN GESTE DE CIVISME INDISPENSABLE

La commune constate une augmentation des dépôts sauvages d'ordures, notamment devant les **conteneurs à verre** ou dans des lieux qui ne sont pas destinés à recevoir des déchets. Ces comportements nuisent à l'image de notre village, dégradent notre cadre de vie et entraînent des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Pour rappel, tout dépôt sauvage est strictement interdit. Conformément à la réglementation en vigueur, les contrevenants s'exposent à :

- **Une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €,**
- Et, dans certains cas, la **confiscation du véhicule** utilisé pour le transport des déchets.

Nous rappelons à chacun l'importance de **respecter les zones prévues pour le dépôt des déchets**, de trier correctement ses emballages et de veiller à utiliser les conteneurs et déchetteries mis à disposition. Ce geste simple contribue au bien-être de tous et à la propreté durable de notre commune.

Pour toute question concernant la gestion des déchets, le tri ou les points d'apport volontaire, vous pouvez contacter : **Service Gestion des Déchets de Grand-Châtellerault** au **0 800 835 821** (numéro gratuit).

**Ensemble, gardons notre commune propre !**



## DÉPART EN RETRAITE

### UNE PAGE SE TOURNE : HOMMAGE À MARIE-CLAUDE POUR SON DÉPART EN RETRAITE



En juin 2025, la commune d'Archigny a rendu hommage à Marie-Claire, qui prend une retraite bien méritée après vingt ans au service des enfants. Depuis 2005, elle a accompagné plusieurs générations à la cantine et à la garderie, avec écoute, patience et bienveillance.

Souriante, discrète et attentive, elle a su instaurer un climat de confiance apprécié des enfants comme des parents, offrant à chacun une présence rassurante. Figure familiale du rythme scolaire, elle a profondément marqué la vie de la commune.

Monsieur le Maire a rappelé son engagement : « Marie-Claire a été bien plus qu'une collaboratrice. Elle a fait partie de la vie de nombreuses familles. »

La municipalité, les enseignants, les enfants et tout le personnel communal lui adressent un immense merci pour son professionnalisme, sa douceur et sa fidélité. Nous lui souhaitons une retraite heureuse, riche de projets et de beaux moments en famille. Qu'elle le sache : elle sera toujours la bienvenue pour venir dire bonjour ou partager un repas à la cantine.

Merci, Marie-Claire, pour toutes ces années !

## ENFANCE ET JEUNESSE

### VIE PÉRISCOLAIRE : CRÉATIVITÉ ET BELLES INITIATIVES À L'ÉCOLE D'ARCHIGNY

Depuis la rentrée de septembre, les agents du périscolaire redoublent d'imagination pour proposer aux enfants de l'école des **ateliers créatifs variés et ludiques**. Chaque réalisation, fruit de leur imagination et de leur travail, est remise aux parents avant chaque période de vacances scolaires.

Un joli moyen d'occuper les enfants, tout en leur permettant de **créer des souvenirs uniques** et de partager un moment de fierté avec leurs familles.

Les trois agentes travaillent également main dans la main pour **décorer et faire vivre chaque période importante de l'année** : après les créations de l'automne et d'Halloween, Noël se prépare déjà, et d'autres thématiques viendront rythmer les mois à venir jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ces décos éveillent souvent la curiosité des enfants, heureux d'échanger et de poser mille questions autour de ces moments de fête et de partage.

De **nouvelles idées** émergent également du côté de la cantine, notamment la mise en place d'un **système de points récompensant les enfants** respectueux des règles, en particulier concernant le niveau sonore. Une belle initiative qui encourage le **vivre ensemble, le respect d'autrui et la coopération** au sein du groupe.

La municipalité tient à **féliciter et remercier** Amandine E., Amandine R. et Sabrina R. pour leur implication, leur créativité et leur dévouement au service des enfants d'Archigny. Grâce à elles, le périscolaire reste un lieu d'épanouissement, de partage et de bienveillance.



## UN MOMENT DE PARTAGE POUR NOS AÎNÉS

C'est toujours avec une immense joie que la municipalité d'Archigny renouvelle sa traditionnelle attention envers les aînés de la commune âgés de plus de 75 ans.

Comme chaque année, nos aînés auront le plaisir de choisir entre deux formules :

- **Un repas festif et convivial**, qui se tiendra cette année le **samedi 13 décembre**, l'occasion de partager un

## SENIORS

### LA RÉSIDENCE AUTONOMIE EN FÊTE : UN SI BEAU CHEMIN...

Le 26 juillet dernier, la Résidence Autonomie était en fête pour marquer les cent ans de Madame Teillot. C'est entourée de sa famille, que cette charmante centenaire rejoignait le cercle des invités pour assister un concert organisé par l'ADMR.



Née le 26 juillet 1925 chez ses grands-parents maternels au hameau de la Grève sur la commune de Dissay, Louisette est une élève studieuse. A l'heure d'entrer dans la vie active, elle débute comme assistante chez un notaire puis rejoint le Ministère de la Jeunesse et des Sports à Poitiers. C'est alors qu'elle fait la connaissance de Régis Teillot, généalogiste, et se marie à Dissay.

Installés à Paris où ils tiennent un commerce, le couple a deux petites filles Claudie et Françoise et décident de changer d'orientation. Régis trouve un emploi de commercial tandis que Louisette reprend son activité administrative comme comptable.

Leurs filles mariées, trois petits-enfants viennent agrandir le cercle familial puis quatre arrière-petits enfants. A la retraite, le couple s'installe à Genillé en Indre et Loire. Au décès de Régis, les années passant, Louisette fait le choix de s'installer à la Résidence Autonomie, non loin de son village natal.

Un goûter d'anniversaire clôturait ce bel après-midi d'été sous le regard admiratif des convives face à une centenaire souriante et bienveillante.

moment chaleureux, de retrouvailles et de bonne humeur ;

- **Un colis gourmand**, soigneusement préparé, à déguster tranquillement à la maison pour ceux qui préfèrent savourer ces douceurs en toute sérénité.

La municipalité tient à remercier chaleureusement **les conseillers municipaux** qui contribuent, par leur engagement et leur dévouement, à faire de cette tradition un moment attendu et apprécié de tous.

# CULTURE ET LOISIRS

## MÉDIATHÈQUE

### MÉDIATHÈQUE JEANNE DUCLUZEAU : UN LIEU DE CULTURE ET DE CONVIVIALITÉ AU CŒUR DU VILLAGE

Lieu de découvertes, de rencontres et de partage, la médiathèque Jeanne Ducluzeau accueille petits et grands tout au long de l'année. Chacun peut y trouver un large choix de ressources, des services accessibles à tous et des animations régulières favorisant la lecture, la curiosité et l'échange. **De nombreux événements et ateliers viennent également rythmer le quotidien de la médiathèque, pour le plaisir de tous.**

#### Informations pratiques

**Adresse :** 66 rue Roger Furgé, 86210 Archigny

**Téléphone :** 05 49 02 08 49

**Courriel :** mediatheque.archigny@grand-chatellerault.fr

#### Horaires d'ouverture

- Mercredi et vendredi :** 15h – 18h
- Samedi :** 10h – 12h

#### Des services pour tous

La médiathèque offre un espace culturel convivial et ouvert à tous. Sur place, les usagers peuvent profiter en libre accès de nombreux services

#### Services en ligne

Grâce au portail du réseau des médiathèques de Grand Châtellerault, chacun peut :

- Rechercher des livres, films et articles
- Gérer ses emprunts
- Accéder à *Lire en Vienne* : e-books, films en streaming, presse en ligne, webradios...

#### Inscription gratuite

L'inscription est ouverte gratuitement à tous les habitants de Grand Châtellerault. Pour obtenir votre carte :

- Présentez un justificatif de domicile de moins de trois mois et une pièce d'identité
- Remplissez une fiche d'inscription (autorisation parentale requise pour les mineurs)

La carte permet d'emprunter des documents pour quatre semaines. Grâce à la navette du réseau, vous pouvez emprunter ou rendre vos documents dans n'importe quelle médiathèque du territoire.

#### Bienvenue à Philippe Thiériot !

La commune est heureuse d'annoncer l'arrivée de **Philippe Thiériot**, désormais présent à l'accueil de la médiathèque Jeanne Ducluzeau.

Son sens du contact, sa disponibilité et sa passion pour la culture seront des atouts précieux pour accompagner les usagers, conseiller les lecteurs et animer ce lieu important pour la vie locale.



## EAUX DE VIENNE

### VOTRE COMPTE EAUX DE VIENNE EN LIGNE

En 2024, Eaux de Vienne a lancé son Agence en ligne pour ses 168 000 abonnés. Cet espace client accessible 7 jours/7 et 24h/24, permet à chacun de gérer toutes ses démarches au fil de l'eau.

Les abonnés peuvent notamment consulter, télécharger et imprimer leurs factures à tout moment. Il est possible aussi de régler en ligne par carte bancaire et d'opter pour le prélèvement automatique ou la mensualisation. Cette interface allie souplesse et fiabilité, permettant d'ajuster son mode de paiement à tout moment tout en garantissant la protection des données des utilisateurs.

#### Toute l'actualité d'Eaux de Vienne

L'Agence en ligne met aussi à disposition des usagers des articles d'actualité ainsi que des informations pratiques sur Eaux de Vienne et sur l'eau potable en général. Pour créer son compte, il suffit de se connecter sur [ael.eauxdevienne.fr](http://ael.eauxdevienne.fr), muni des informations figurant sur sa facture ou son contrat.

Les outils de communication habituels avec les abonnés (appel téléphonique, réseaux sociaux, courrier, déplacement dans un centre Eaux de Vienne...) sont maintenus en parallèle.

Eaux de Vienne

Pratique Flexible Écologique

Marre de la paperasse ? Choisissez la facture électronique

Rendez-vous sur [ael.eauxdevienne.fr](http://ael.eauxdevienne.fr)

## TRANSPORT SOLIDAIRE

### TRANSPORT SOLIDAIRE À ARCHIGNY : QUAND MOBILITÉ RIME AVEC SOLIDARITÉ !

La Mairie d'Archigny rappelle à tous les habitants l'existence du **Transport Solidaire**, un service de proximité porté par le CIF-SP (Centre Intercommunal du Futuroscope – Solidarités et Proximité) et cofinancé par l'Union européenne.

Ce dispositif précieux favorise l'**entraide et le lien social** au sein de notre commune, en facilitant les déplacements des personnes rencontrant des difficultés de mobilité : absence de véhicule, isolement, impossibilité de conduire, etc.

Grâce à l'engagement de **conducteurs bénévoles**, chacun peut accéder plus facilement à ses rendez-vous ou activités du quotidien.

#### Vous souhaitez en bénéficier ?

Le Transport Solidaire s'adresse à tous les **habitants d'Archigny** qui ont ponctuellement besoin d'un déplacement pour :

- un rendez-vous médical (*hors transport médical conventionné*),
  - des courses,
  - des démarches administratives,
- ou encore pour rendre visite à un proche.

#### Modalités pratiques

1. **Pré-inscription obligatoire auprès du CCAS** : Remplissez un formulaire d'inscription et joignez une attestation d'assurance responsabilité civile.
2. **Réservation de trajet** : Une fois inscrit, contactez la plateforme au **06 71 13 31 50**, du **lundi au vendredi**, de **9h à 12h**. Merci d'appeler au plus tard **48h à l'avance**.
3. **Confirmation** : Un conducteur bénévole vous recontactera pour confirmer le trajet.
4. **Règlement** : À la fin du trajet, vous réglez directement au chauffeur **une indemnité kilométrique**, calculée selon le **barème fiscal en vigueur**. Un reçu vous sera remis.

#### Vous souhaitez devenir chauffeur bénévole ?

Le Transport Solidaire fonctionne **grâce à l'engagement des habitants**. Si vous disposez d'un peu de temps, d'un véhicule personnel et du désir de **rendre service**, rejoignez l'équipe des conducteurs bénévoles !

#### Modalités d'engagement

1. **Inscription obligatoire auprès du CCAS** : Fournissez : un formulaire d'inscription, une copie de votre carte d'identité, permis de conduire, carte grise et attestation d'assurance.
2. **Affectation des trajets** : Vous recevez les demandes par téléphone ou SMS et restez libre d'accepter ou non selon vos disponibilités.
3. **Indemnisation** : Pour chaque trajet effectué, vous percevez **une indemnité kilométrique** couvrant vos frais de déplacement (selon le barème fiscal en vigueur). Un carnet à souches est à remplir pour assurer la traçabilité des trajets.
4. **Vie du réseau** : Des **rencontres et formations** sont régulièrement proposées aux bénévoles pour échanger et partager leurs expériences.

#### Renseignements et inscriptions

CCAS (Mairie d'Archigny) Tél. : **05 49 85 31 26**

○ **Le Transport Solidaire : un petit geste pour soi, une grande solidarité pour tous !**

## INFOS UTILES

### FRANCE SERVICES : BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?



France services est un guichet unique qui permet à chacun d'être accompagné pour réaliser ses démarches auprès de différents organismes publics : France Titres, ministère de la justice, chèque énergie, Finances publiques, France Travail, Assurance retraite, Assurance maladie, CAF, MSA, La Poste, France Rénov', URSSAF, SNCF et Direction départementale de la protection des populations.

Sur place, vous trouverez un agent formé pour vous accompagner sur des démarches comme : la demande de retraite du régime privé, les certificats d'immatriculation, les impôts des particuliers, etc...

Pour garantir une prise en charge optimale, il est recommandé de contacter les conseillers France services avant votre déplacement. Ils pourront vous indiquer les documents nécessaires, informations à fournir et les démarches éventuelles à anticiper.

Ce service gratuit s'adresse à tous.

#### France services Bonneuil-Matours

##### Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30  
Mercredi et samedi : 9h-12h  
Jeudi : 13h30-17h30

##### Adresse

1 rue de La Poste  
86210 Bonneuil-Matours  
09 74 36 99 70  
[bonneuil-matours@france-services.gouv.fr](mailto:bonneuil-matours@france-services.gouv.fr)

##### Permanence France services à Archigny

Tous les jeudis des semaines paires, de 9h à 12h.

Un agent France services vous accueille directement sur la commune pour vous aider dans vos démarches sans avoir à vous déplacer plus loin.

# VIE PRATIQUE

## BON À SAVOIR

### PRÉSENCE VERTE SERVICES : 30 ANS AU SERVICE DU MAINTIEN À DOMICILE

Depuis sa création en 1993, **Présence Verte Services** œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées ou fragiles, en offrant des services essentiels qui allient autonomie, sécurité et bien-être.

L'association propose notamment :

- **Le portage de repas** : bien plus qu'une simple livraison, ce service favorise le lien social tout en participant à la prévention de la dénutrition. Les repas sont équilibrés, adaptés aux régimes spécifiques et permettent de garantir une alimentation régulière et de qualité, avec une présence humaine rassurante.
- **La téléassistance**, qui repose sur une centrale d'écoute dédiée, avec deux offres :
  - ◊ **À domicile** : pour déclencher une alerte en cas de chute ou de malaise.
  - ◊ **Mobile** : un dispositif géolocalisable permettant une intervention rapide où que se trouve la personne.

Présence Verte Services s'appuie sur des valeurs fortes : **proximité, solidarité et innovation**. Son équipe de professionnels qualifiés, formés en continu, assure un accompagnement attentif et de qualité.

L'association collabore étroitement avec les collectivités, les CCAS et les structures médico-sociales pour répondre aux besoins du territoire. Elle est reconnue pour son **sérieux, son professionnalisme et sa capacité à innover** au service du bien-vivre à domicile.



### LA MAISON DE L'HABITAT DE GRAND CHÂTELLERAULT - ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT

- Une aide à la constitution des dossiers de demandes de subventions

Afin de connaître l'éligibilité de votre projet à d'éventuelles aides financières (Ma Prime Rénov', CEE...), nous vous invitons à contacter la Maison de l'habitat de Grand Châtellerault.

#### Des aides financières spécifiques pour l'amélioration de l'habitat très dégradé ou inadapté :

Un accompagnement financier majoré, avec la participation de La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, de l'ANAH et du Conseil départemental de la Vienne est possible pour un projet d'adaptation des logements lié à la perte d'autonomie ou pour une rénovation d'ensemble d'un bien très dégradé, sous certaines conditions.

Cet accompagnement renforcé s'adresse aux propriétaires bailleurs, sans conditions de ressources, mais également aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources.

**ATTENTION ! Face à la recrudescence d'actions commerciales frauduleuses sur le territoire, nous vous rappelons que la Maison de l'habitat, comme tout service public, ne réalise pas de démarchage téléphonique, ni commercial. N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute !**



L'équipe pluridisciplinaire de la Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault est à votre écoute pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de rénovation et vous apporter de manière neutre et gratuite des conseils techniques, financiers et fiscaux, ainsi qu'une assistance dans le montage des dossiers de demandes de subventions.

**Un doute dans votre projet ? Une offre commerciale qui semble trop alléchante ? La Maison de l'habitat de Grand Châtellerault, votre guichet unique et gratuit vous accompagne dans votre projet d'amélioration de l'habitat :**

- Des conseils neutres, objectifs, techniques et personnalisés pour la définition de votre projet de rénovation
- Des visites conseils pour étudier votre projet
- Un accompagnement tout au long de votre projet par un technicien qualifié

**Contact Maison de l'habitat de Grand Châtellerault (Uniquement sur rendez-vous)**

1 square Gambetta à Châtellerault

**Accueil téléphonique au 05 49 93 00 05 :**

*Lundi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00*

*Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h00*

**Mail : renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr**

## APE (ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES)

### UN NOUVEAU BUREAU, DE NOUVEAUX PROJETS : L'AVENTURE CONTINUE !

L'APE d'Archigny a élu son nouveau bureau le 12 septembre 2025

Sont élus :

Marie JUMEAU, Présidente  
Romain VERDUN, Vice président  
Aurélie FANTINO, Trésorière  
Sébastien ROUIL, Vice trésorier  
Virginie DUVAULT, Secrétaire  
Tatiana CALLEC, Vice secrétaire

Sans oublier nos membres actifs qui répondent toujours présents.

Un grand merci aux membres sortants pour leur investissement et tout le travail accompli.

Les actions menées par l'APE ont débuté dès la fin septembre avec une nouvelle manifestation, **Le Marché d'Automne**. Timide le premier jour des ventes, il a cartonné le lendemain. Des acheteurs sont même venus des villages avoisinants. Une manifestation qui sera sans nul doute reconduite à l'avenir.

Notre **Boum d'Halloween** s'est quant à elle tenue le 31 octobre. Enfants et parents étaient venus danser et s'amuser sur des rythmes « endiablés ».

La première vente de madeleines **Bijou** s'est ouverte avant les vacances de la Toussaint et les gourmands seront livrés début novembre.

La **Boum de Noël** se tiendra le 19 décembre, nous avons déjà écrit au Père Noël qui nous a gentiment confirmé sa venue.

Nous fourmillons de nouvelles idées de manifestations à vous proposer et mettons tout en oeuvre pour récolter de l'argent, nécessaire à financer les sorties scolaires, du matériel pour l'école ou encore permettre à des intervenants extérieurs de partager leur savoir faire avec les enfants.

Nous avons besoin de tous les parents pour que l'année soit encore plus belle ! Que vous ayez 10 min ou 1h, vos idées et votre énergie sont les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter par email :  
[ape.archigny@gmail.com](mailto:ape.archigny@gmail.com)

Merci à tous,  
L'équipe de l'APE



## ARCHIGOOD

### L'ANGLAIS EN S'AMUSANT À ARCHIGNY !

L'association ArchiGood, créée en **septembre 2025** et basée à Archigny, propose aux enfants de **4 à 11 ans** un environnement **ludique et immersif** pour découvrir et pratiquer l'anglais.

Les ateliers ont lieu **tous les mardis après l'école**, pendant la période scolaire, dans une salle de l'école maternelle mise à disposition par la mairie. Les séances sont animées par des **bénévoles anglophones**, avec le soutien de **parents impliqués**, dans une ambiance bienveillante et dynamique.

Cette première **année pilote** accueille un **petit groupe d'enfants et de parents enthousiastes**, avant une ouverture progressive à un plus grand nombre de participants.

Cette phase initiale permettra de **tester les approches pédagogiques** et de **construire des supports adaptés** au jeune public archignois.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'info: [wearearchigood@gmail.com](mailto:wearearchigood@gmail.com)

## ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ABBAYE DE L'ÉTOILE

### MOMENTS D'EXCEPTION À L'ABBAYE DE L'ÉTOILE

Par les journées du patrimoine, un moment musical nous a été offert le samedi 20 septembre en fin d'après-midi par les Compagnons de la Claire Fontaine de Poitiers. La magnifique prestation d'une mosaïque de chants de divers pays d'Europe nous a installé dans un havre de paix dont nous avons tant besoin aujourd'hui. L'interprétation d'une œuvre du grand Mozart nous a particulièrement pénétré dans l'émotion et, comme l'écrivait Sacha Guitry : « La musique de Mozart est tellement belle que, même le silence qui la suit, est aussi de Mozart ».



Le lendemain à 16 heures, l'Historien François Joyaux offrit un exposé de Notre-Dame de l'Étoile qui, comme de nombreuses Abbayes sont gangrenées d'une vétusté assez inquiétante, mais cependant, l'espoir de conserver ce qui est debout est toujours présent.

## APPEA (ASSOCIATION DE PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT D'ARCHIGNY)

### UNE ZONE NATURELLE À PROTÉGER : LES BRANDES DE LA NIVOIRE ET LES BRANDES DES TIREAUX

**Les brandes de la Nivoire et les brandes des Tireaux** forment un croissant de 1281 hectares se déployant du sud-est au nord-ouest de la commune. Il s'agit d'un site naturel capital pour la biodiversité qui a été reconnu en 2002 comme « Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Florale de type 1 » c'est-à-dire « de grand intérêt biologique ou écologique abritant des espèces animales ou végétales patrimoniales bien identifiées ».

Mais depuis plus de 20 ans la situation s'est considérablement dégradée (suppression de haies, mauvais entretien des mares notamment) et des espèces emblématiques comme l'outarde canepetière ou le courlis cendré ont déserté la ZNIEFF et ses environs. D'autres espèces connaissent un déclin important et doivent faire l'objet d'une attention particulière pour préserver leur habitat (pie grièche écorcheur, alouette des champs, bruant jaune et bruant proyer, chardonneret élégant, verdier d'Europe pour ne citer que celles-ci).

L'Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement d'Archigny s'est donc lancée cette année dans une double opération :

- **Un recensement des différentes espèces d'oiseaux** dans une zone incluant la ZNIEFF des brandes mais aussi le secteur de l'abbaye de l'Etoile et la ZNIEFF du Marais de Vaux (ce qui porte l'aire d'étude de 1281 à 2100 hectares environ). Nous disposerons ainsi au 31 décembre 2025 d'une synthèse de l'évolution des effectifs des 128 espèces recensées sur la zone sur 10 ans (2015-2025). Ce travail de synthèse a pu être établi grâce aux données compilées par nos bénévoles et à celles qui sont disponibles depuis 2017 sur la base de données de Faune-France ([Accueil - www.faune-france.org](http://www.faune-france.org)).

- **Une lutte contre les projets éoliens envisagés dans la ZNIEFF** des brandes dont le plus abouti est celui porté par la société ENERTRAG (mât de mesure prévu pour août 2026). Nous cherchons toujours à convaincre la municipalité d'Archigny et Grand Châtellerault de protéger la ZNIEFF par le biais de dispositions à inclure dans le projet de Plan Local d'Urbanisme d'Archigny en cours de révision (cf. rectificatif ci-dessous). Mais la partie s'annonce serrée quand on sait que Grand Châtellerault a prévu de faire augmenter la part des énergies renouvelables sur son territoire de 442Gwh en 2023 à 950 Gwh en 2030... Combien faudra-t-il d'éoliennes supplémentaires pour tenir de tels objectifs ? Nous aurions apprécié que la même énergie soit déployée pour sauver l'abbaye de l'Etoile aujourd'hui mise en vente et à l'avenir bien incertain...

Les brandes de la Nivoire et les brandes des Tireaux ainsi que les zones voisines de l'Abbaye de l'Etoile et du Marais de Vaux forment un ensemble cohérent d'une richesse patrimoniale et écologique remarquable. Nous demandons donc leur protection. Il serait tout de même dommage de les sacrifier sur l'autel de projets d'urbanisme qui ne sont pas les nôtres !

### RECTIFICATIF

« Dans l'édition de juin 2025 p 21 dans l'article de l'APPEA intitulé « l'APPEA : naissance d'une nouvelle Association sur Archigny » la fin de l'article a été modifiée sans notre autorisation changeant ainsi le sens de nos propos. Au lieu de lire :

*« Nous demandons donc logiquement que des dispositifs de protection contre les projets éoliens de ce type soient adoptés de toute urgence. Ces demandes seront prises en compte dans le PLU en cours de révision »*

Il fallait lire : « Nous demandons donc logiquement que des dispositifs de protection contre les projets éoliens de ce type soient adoptés de toute urgence. **La refonte du Plan Local d'Urbanisme en cours nous en donne l'occasion rêvée à condition de ne pas suivre aveuglément les recommandations du cabinet Auddicé engagé par la municipalité et pourtant partenaire régulier du promoteur ENERTRAG...** »

Nous tenons à remercier chaleureusement l'Association Histoire et Patrimoine d'Archigny et notamment Danièle Marasse pour sa participation active à ce programme.

### CINÉ CHEZ NOUS

#### DE NOUVEAUX FAUTEUILS POUR UNE EXPÉRIENCE ENCORE PLUS CONFORTABLE !

Ciné Chez Nous a le plaisir d'annoncer l'installation de ses tout nouveaux **fauteuils "cinéma"**, arrivés récemment dans notre salle de projection. Leur mise en place marque une nouvelle étape dans l'amélioration de votre confort et de la qualité d'accueil que nous souhaitons offrir à Archigny.

La première séance avec cette configuration entièrement remodelée s'est tenue le **22 mai**. Les spectateurs présents ont été unanimes : confortables, spacieux, enveloppants...

« **Une vraie salle de cinéma !** » se sont-ils exclamés en découvrant ces nouveaux équipements.

Nous sommes ravis de constater cet enthousiasme et espérons qu'il donnera envie au plus grand nombre de venir profiter de ce nouvel espace chaleureux et modernisé.

Alors, **à vous de jouer** : venez tester ces fauteuils tout neufs lors de nos prochaines séances !

Attention toutefois... il n'y en a **que 25 pour le moment**. Les premiers arrivés seront les mieux installés !

Au plaisir de vous accueillir très bientôt dans notre salle.



## ARCHIGNY ACCUEIL ET FÊTES

### ARCHIGNY ACCUEIL ET FÊTES : UNE ANNÉE RICHE EN CONVIVIALITÉ !

L'association **Archigny Accueil et Fêtes** a une fois de plus animé la vie du village tout au long de l'année 2025, avec des rendez-vous placés sous le signe de la bonne humeur et du partage.

#### Un printemps sous le signe de la tradition

C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulé le **défilé de tracteurs anciens** le 31 mai 2025. Les participants ont sillonné les routes de la campagne d'Archigny avant de se retrouver à la Tuilerie pour un **repas convivial**. Un moment de partage apprécié de tous !

#### Fête nationale : sport, convivialité et bonne humeur

Le 19 juillet, Archigny a célébré la **Fête nationale**. Après la cérémonie au monument aux morts, ponctuée par un dépôt de gerbe et le vin d'honneur offert par la municipalité, l'association a organisé le **traditionnel concours de boules** sur les places du village.

Pas moins de **22 équipes** se sont affrontées dans une ambiance bon enfant. Les trois premières ont été récompensées, mais à Archigny, personne ne repart les mains vides ! Un grand merci aux bénévoles qui ont prêté main forte pour la gestion des résultats.

#### Un marché gourmand malgré la pluie

Le **marché gourmand du 14 septembre 2025** a connu, cette année, une météo capricieuse. Mais ni la pluie ni le vent n'ont découragé les passionnés venus exposer leurs **tracteurs anciens** et participer aux **parades dans le village**, accompagnées par les **mobylettes du moto club d'Archigny**. Un impressionnant **moteur de carrière**, prêté par nos amis du **Club Rétro Bielle** de Saint-Pierre-de-Maillé, a également suscité la curiosité du public lors de ses démonstrations de mise en route.

#### Expositions et patrimoine local à l'honneur

L'**exposition de voitures anciennes**, initiée en 2024, a de nouveau rencontré un franc succès. Cette année, un club extérieur a rejoint la manifestation, permettant aux visiteurs d'admirer de magnifiques véhicules stationnés dans le bourg. Le marché gourmand a aussi mis en avant les **producteurs et artisans locaux**, dont les étals ont ravi les visiteurs par leur qualité et leur diversité. Merci à eux pour leur fidélité !

Comme chaque année, une **exposition thématique** a complété la journée. En 2025, elle rendait hommage au **cinquantenaire de l'arrivée du téléphone à Archigny**. Grâce à l'opération « Téléphone pour tous » initiée par l'ancien maire **Jacques Lonhienne**, Archigny avait en effet connu une installation originale : ce sont les **agriculteurs eux-mêmes qui ont planté les poteaux**, permettant de réduire les coûts et de rendre le téléphone accessible à tous. Merci à toutes celles et ceux qui ont prêté du matériel ou participé à cette belle exposition !

Le repas campagnard, organisé à midi, a réuni 169 convives dans une atmosphère chaleureuse. Les festivités se sont

poursuivies tout au long de l'après-midi, jusqu'au feu d'artifice offert par la municipalité, qui est venu clôturer cette belle journée.

Malgré la météo, les habitants ont répondu présents, confirmant une fois encore leur attachement à ces moments de convivialité.

#### Merci aux bénévoles !

Archigny Accueil et Fêtes tient à adresser un **grand merci** à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces événements. Votre aide et votre enthousiasme sont précieux. Sans vous, rien ne serait possible !



○ Archigny Accueil et Fêtes remercie tous les participants et bénévoles pour leur engagement. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux moments de partage et de convivialité !

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

### VENEZ PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX AVEC LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de l'Âge d'Or d'Archigny vous invite tous les jeudis après-midi à passer un moment agréable autour de la belote ou de divers jeux de société. Que vous soyez passionné de jeux ou simplement à la recherche d'une activité conviviale, vous serez toujours le bienvenu !

Nos **repas mensuels** ont lieu le **3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois** au local de l'Âge d'Or à la MARPA, sauf en juillet et en août. C'est l'occasion parfaite pour se retrouver, partager un bon repas et renforcer les liens entre adhérents.

**Retrouvez nos événements à venir dans la rubrique « Agenda » du bulletin municipal.**

N'hésitez pas à rejoindre notre association et à participer à nos activités : convivialité et bonne humeur garanties !

#### Contacts :

Président : 06 73 48 18 45 - Secrétaire : 06 13 41 22 21

## HPA (HISTOIRE ET PATRIMOINE D'ARCHIGNY)

### NOUVELLES DE L'ALBERTA

Suite à une visite de la ferme acadienne fin août, Etienne Haché, dont la famille avait été accueillie sur les terres archignoises en 1773, nous a fait l'honneur d'un article dans un journal de l'Alberta.



18 pages  
Du 11 septembre au 8 octobre 2025  
1,25\$ • Volume 95 • N° 9  
N° de convention 40011833  
@JournaLeFranco  
Le Franco (journal)   
[www.lefranco.ab.ca](http://www.lefranco.ab.ca)

### ARCHIGNY, LA OU DES MAISONS ALIGNÉES PARLENT ENCORE DE L'ACADIE

Il y a des lieux dont on ne mesure pas toujours la force avant d'y avoir posé les pieds. Archigny, un petit village français du département de la Vienne, dans la région Nouvelle-Aquitaine, ne figure pas dans les grands guides touristiques. Faut-il s'en réjouir ou le regretter ?

En tout cas, en ce mardi de la toute fin du mois d'août, vers 14h, le calme régnait. Il faisait encore beau et chaud. Le soleil enveloppait les murs de la commune d'une douceur presque irréelle. Rien à première vue ne laissait présager la violence de l'histoire qui s'était jouée à Archigny au 18e siècle et que je m'apprenais à découvrir. Je sentais que j'avancais doucement, presque sur la pointe des pieds, un peu comme si je craignais de porter atteinte à quelque chose de sacré. Et pour cause. C'est bien là, sur ce territoire paisible, dans le grand Châtellerault, à quelques minutes de Bonneuil-Matours, au beau milieu des champs vallonnés et des routes étroites, que bat encore une mémoire, celle de mes ancêtres. C'est là que, par un pur hasard qui n'en était pas un, le 26 août, j'ai aussi trouvé une forme d'apaisement que je ne cherchais même plus. Sur invitation d'un couple d'amis poitevins, j'étais simplement venu voir, comprendre, découvrir, marcher sur les traces des déracinés acadiens. J'en suis reparti avec le sentiment profond d'avoir réapris à écouter et à aimer.

### LA LIGNE...

C'est sans doute l'effet produit sur moi de ce qu'on appelle la Ligne : une suite de maisons inspirées de la construction normande, à base d'argile et de brande (bousilli), construites au 18e siècle (1773) sur l'initiative du noble Nicolas de Pérusse des Cars, pour accueillir cinq cents Acadiens déportés par les Anglais depuis les îles Royale et Saint-Jean jusqu'en Bretagne (lors du 2e Dérangement : 1758-1759).

En partie restaurées — sur 58 maisons, 39 sont encore existantes, bien que certaines ne soient plus conformes, elles portent sur leurs murs l'écho d'un exil forcé, d'une survie arrachée au prix de tous. Déportés, ballottés, rejetés comme des parias, certains Acadiens avaient trouvé refuge dans les autres colonies françaises, et même jusqu'en Louisiane. Mais une partie d'entre eux fut effectivement ramenée par bateau à Saint-Malo, jusqu'au retour dans ce coin tranquille du Poitou. Quand on s'y promène, on ne traverse pas seulement un hameau. On entre tout bonnement dans une mémoire tissée

de douleurs; une histoire marquée par la misère et les tourments, mais aussi par l'espérance, qualité qui semble encore dominer dans la culture acadienne. En effet, rien ne fut facile pour mes ancêtres. Ces familles brisées durent se reconstruire sur des terres nouvelles et à travers le dur labeur de l'arrachage de la brande, dans ce Poitou qui leur était devenu étranger depuis 1604. Beaucoup n'y survécurent pas. Ainsi, voilà pourquoi la Ligne apparaît comme l'envers d'une même cicatrice devenue mémoire. Or, en nous promenant le long de cette Ligne, nous sentons que le lieu n'appartient pas seulement au passé, mais à celles et à ceux qui l'habitent aujourd'hui, qui l'entretiennent, le transmettent et le font vivre. C'est le cas de Françoise Glain et de Jean-Claude Cardinaux, deux habitants d'Archigny soucieux de raconter l'histoire et de protéger le patrimoine de la commune. S'ils continuent d'accueillir les visiteurs, c'est sans doute parce qu'après tant d'années d'effort, ils refusent que l'odyssée acadienne tombe dans l'oubli. C'est aussi cela qui est frappant. On ne peut qu'être émerveillé par leur acharnement et leur bonne volonté. Faut-il préciser que le très fort attachement de Jean-Claude à l'histoire acadienne tient en partie à ses origines, la famille acadienne Daigle. En revanche, Françoise n'a pas d'origines acadiennes, mais cela ne l'a jamais empêchée de transmettre ses connaissances sur l'Acadie avec amour et passion. Simples, chaleureux, généreux, Françoise et Jean-Claude nous ont ouvert les portes de la ferme acadienne. Ils nous ont longuement parlé des initiatives pour faire vivre l'esprit acadien et surtout de leur fierté d'habiter un lieu qui porte à la fois l'exil et la résistance d'un peuple. S'ils s'attèlent à faire découvrir cet héritage, c'est aussi parce que, par-delà l'histoire tragique du peuple acadien, réside pour toujours, dans cette commune située au fin fond du Poitou, à Archigny, la source de la dignité humaine : la résilience et la capacité à se relever malgré les arrachements, les violences et les blessures de l'histoire.

### 2025...

Mais il y a autre chose que le simple devoir de mémoire que nous enseigne Archigny. Nous, touristes et visiteurs, arrivons sur place avec la lourdeur des événements quotidiens et des colères sociales qui fracturent et démantèlent nos vies individuelles et collectives. Pour tout dire, nous ne sommes pas vraiment authentiques : nous nous attendons aussitôt à du spectacle et à du divertissement.

Sans jamais effacer la douleur, la Ligne acadienne montre au contraire que le temps peut transformer une tragédie comme le Grand Dérangement en une mémoire féconde. C'est ce que font les habitants d'Archigny. En perpétuant l'histoire des Acadiens, ils démontrent ainsi au reste du monde qu'il existe des manières de s'approprier le passé; sans pour autant se laisser écraser par lui, et tout en évitant par ailleurs de verser dans le tragique ou dans le sensationnalisme... Au devoir de mémoire vient ainsi s'ajouter la foi ou l'espérance dont je parlais précédemment; la croyance que demain sera meilleur qu'aujourd'hui. En réalité, pour Françoise, Jean-Claude et bien d'autres amateurs d'Archigny versés depuis des années dans l'histoire acadienne, partager ce récit, c'est donner du sens à la souffrance. C'est refuser que l'exil des Acadiens ne soit

qu'une parenthèse tragique. C'est, bien au contraire, lui donner une valeur d'exemple pour nous aujourd'hui. Voilà ce qui m'a le plus ému. Dans le regard de ces gens, il y a le souci de transcender la douleur d'un peuple afin de rechercher la signification. En observant certaines maisons — d'après un registre où figurent les maisons d'Anne-Marie Haché (37) et de Jacques Haché (51) —, et surtout en visitant l'intérieur de la ferme acadienne, je me suis mis à imaginer qu'à l'intérieur de ces murs, il y avait eu de la vie. Un peu comme si les habitations conservaient toujours l'écho des voix disparues. Une sorte de tristesse m'envahit aussitôt. J'essayais discrètement de me contenir, mais c'était plus fort que moi : les rires des enfants, les pleurs liés aux deuils, les maladies, les conversations du soir après une journée harassante dans la brande, tout cela me ramenait aussi à mon histoire, en quelque sorte. Oui, ces demeures parlent encore à quiconque veut prendre le temps de bien écouter; imaginer surtout qu'il a fallu une force insensée à mes ancêtres pour recommencer, encore et encore, après tant d'expulsions. La prochaine fois sera la bonne : c'est aussi l'éducation que j'ai reçue de mes parents qui, eux, l'ont sans doute reçue de leurs parents et ainsi de suite. «Ne jamais lâcher prise», «garder courage», «le temps donnera raison».

#### ENRACINEMENT, DÉRACINEMENT...

Je disais qu'Archigny et la Ligne acadienne m'ont rappelé l'importance d'écouter et d'aimer. Maintenant, je le sais...

C'est le plus important. Ne jamais y passer trop vite, ne pas réduire un tel lieu à une simple curiosité historique ; prendre le temps de marcher et de méditer sur la survivance de tout un peuple, se laisser imprégner par un lieu mémorable. Pour ma part, moi qui venais chercher des traces, j'ai finalement enjambé ce pont que symbolise Archigny et qui relie mon Acadie natale à la France. De simple lieu de souffrance, Archigny est à mes yeux un lieu d'apaisement. Rappel de l'exigence de mémoire, exemple d'espoir et de résistance, recherche du sens, la Ligne acadienne rappelle également que l'exil et l'immigration demeurent des réalités tragiques. Leçon de vie silencieuse, la Ligne nous dit que l'accueil des déracinés, si difficile soit-il pour les pays concernés, en ces temps où les identités se heurtent, peut, au final, aboutir à des histoires nouvelles, inattendues, positives. Jamais sans douleur, jamais sans perte, ni sans difficulté et conflits, mais toujours possibles. Est-il exagéré de penser qu'il réside à Archigny une philosophie de l'accueil et de la compréhension mutuelle? Est-ce bien la preuve que la mémoire et la quête du sens ne sont pas un poids que l'on traîne au pied sans trop savoir en quoi c'est utile, mais plutôt une vraie force pour l'avenir? La Ligne acadienne est le parfait exemple de la profondeur et de la solidité des racines d'un peuple qui rendent son arrachement si douloureux et significatif.

## LES COUSINS ACADIENS DU POITOU

### UNE BELLE SAISON À LA FERME N°6

Depuis la fermeture du Musée des Huit Maisons, l'activité de la Ferme n°6 a pris le relais avec succès. Le petit musée installé sur le site a rencontré un bel engouement, que ce soit lors des visites sur réservation ou des permanences des week-ends.

Au total, 335 visiteurs ont été accueillis cette saison, sans compter les près de 400 participants venus célébrer la traditionnelle fête du 15 août.

#### Des retrouvailles transatlantiques

Comme chaque année, le voyagiste Claude Boudreau est venu avec un groupe d'**Acadiens du Nouveau-Brunswick (Canada)**. Ils ont été reçus à la mairie par M. le Maire et Mme Le Meur, première adjointe, pour le verre de l'amitié.

L'après-midi fut consacré à la découverte du **Mémorial de la Ligne Acadienne**, de la **Ferme des Huit Maisons**, de l'**église de Cenan**, puis de la **Ferme n°6** et de son petit musée. Les visiteurs ont ainsi pu plonger dans l'histoire passionnante des liens entre le Poitou et l'Acadie.

La journée s'est achevée autour d'un **dîner convivial**, marqué par de nombreux échanges généalogiques et de chaleureux moments de fraternité entre cousins d'ici et d'ailleurs.

#### Une belle clôture de saison

À l'occasion des **Journées du Patrimoine**, la Ferme n°6 a de nouveau attiré de nombreux visiteurs, curieux et passionnés par cette **fabuleuse histoire acadienne poitevine**.

Une belle manière de **clore la saison 2025**, tout en rappelant que le **petit musée reste accessible toute l'année**, sur simple **réservation téléphonique**.

Contacts le Président Claude MASSE DAIGLE 06 82 09 57 46 et le secrétaire Serge CARDINEAUX 06 13 41 22 21



# VIE ASSOCIATIVE

## COMITÉ DE JUMELAGE ARCHIGNY – GBADI N'KOUGNA

### UNE ANNÉE 2025 RICHE EN ACTIONS SOLIDAIRES

#### Des événements marquants tout au long de l'année

Le comité de jumelage Archigny- Gbadi N'Kougna n'a pas ménagé ses efforts au cours de cette année 2025.

Depuis la dernière parution du journal communal « Le Cap » en juin 2025, plusieurs événements ont rythmé l'actualité de l'association.

Tout d'abord, le 01 juin 2025, nous avons participé à un vide-greniers organisé par la recyclerie « Le Locus ».

#### Un premier conteneur acheminé avec succès au Togo

Puis le week-end du 25 juillet 2025, nous avons envoyé notre premier conteneur chargé des nombreux dons que nous avons reçus ou récupérés : mobilier de bureau, tables d'écoliers, machines à coudre, à tricoter, matériel médical (chaises roulantes et 3 lits médicalisés), livres, jouets etc...

Parti d'Archigny le 28 juillet, le conteneur est arrivé au port de Lomé le 20 septembre 2025.

#### Des dons toujours plus nombreux et un second envoi envisagé

Des dons complémentaires nous ont été proposés par les CHU de Châtellerault et Lusignan, ce qui nous a permis de récupérer 52 lits médicalisés pour le futur hôpital en cours de construction à Gbadi N'Kougna.

Les maisons de retraite de Chauvigny et Châtellerault ont également proposé des fauteuils roulants, déambulateurs et autre matériel médical. Tous ces dons sont actuellement en cours de collecte.

Les particuliers d'Archigny et d'ailleurs continuent à nous donner des livres, matériel scolaire, jouets etc... Le comité de jumelage tient à remercier tous les donateurs. Grâce à cette générosité, l'envoi d'un second conteneur est envisagé (date non connue à ce jour).

#### Un loto solidaire

Un loto a eu lieu le 02 août 2025. La responsable de cette manifestation a proposé d'organiser ce loto à notre profit en limitant notre risque financier à la location de la salle.

#### Vers un partenariat sportif entre Archigny et Gbadi N'Kougna



L'amicale sportive d'Archigny nous a sollicités pour étudier la faisabilité d'un partenariat entre l'équipe d'Archigny et celle de Gbadi N'Kougna. Nous avons répondu positivement et une rencontre a pu avoir lieu dans les locaux du stade le

1<sup>er</sup> octobre 2025.

Quelques pistes ont été évoquées en rappelant qu'à ce jour, des tenues de foot aux couleurs de l'équipe d'Archigny ont été offertes par le comité de jumelage aux joueurs de Gbadi N'Kougna en 2024.

Le calendrier 2026 imaginé par le club de foot d'Archigny intégrera une photo de l'équipe de Gbadi N'Kougna.

#### Un conte solidaire : « Ti'Koko et la fée Al'Fa »

Depuis septembre 2025, un conte intitulé « Ti'Koko et la fée Al'Fa » inventé et écrit par Françoise Glain est en vente au bénéfice des écoliers de Gbadi N'Kougna qui correspondent avec les élèves de l'école d'Archigny.

Le livre est disponible au prix de 15 € auprès des membres du bureau du comité de jumelage.

#### Un comité reconnu d'intérêt général

Le comité de jumelage Archigny - Gbadi N'Kougna est reconnu d'intérêt général. À ce titre, chaque don ouvre droit à une réduction d'impôts dans les conditions définies par la réglementation fiscale.

#### Composition du bureau

LEFEVRE Françoise, présidente ; GUILLOU Antoine, secrétaire ; BARBOTIN Alexis, secrétaire adjoint ; DÉMAISON Lucette, trésorière ; NEVEU Brigitte, trésorière adjointe.

Contact : cjcag@outlook.com

## LES COUSINS ACADIENS DU POITOU

### SOIRÉE DANSANTE DES COUSINS ACADIENS DU POITOU

L'association **Les Cousins acadiens du Poitou** a organisé, le **samedi 8 novembre 2025**, une chaleureuse soirée dansante à Archigny. L'événement s'est déroulé dans une **ambiance joyeuse, conviviale et festive**, réunissant de nombreux participants venus partager un moment de détente et de bonne humeur.

La soirée s'est déroulée en présence de **Mme Le Meur**, première adjointe au maire, qui représentait **M. le Maire**, retenu par d'autres engagements.

Le **repas**, particulièrement apprécié de tous, avait été préparé par la **Ferme du Petit Parthenay**, qui a su régaler les convives avec des produits locaux de qualité.

L'association tient à **remercier chaleureusement tous les participants** pour leur présence et leur bonne humeur, qui ont largement contribué à la réussite de cette belle soirée.



# LES ENTREPRISES ARCHIGNOISES

## AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX

### APICULTURE

Stéphane Clavurier  
06 73 14 17 47

### COOPÉRATIVES AGRICOLES

La Tricherie  
Les Petits Partenais

Terrena  
La Jarrie

### MARAICHAGE

La P'tite Ferme Pays'âne  
06 73 67 80 72

### PRODUITS BIO

Thierry Sacrez  
05 49 85 21 29

### VOLAILLES & OEUFS

Ferme du Petits Partenais  
06 63 39 56 76  
Les Petits Partenais

## COMMERCES ET ARTISANS

### ALIMENTATION / ÉPICERIES

Le Comptoir  
06 99 03 77 14  
3 Pl. du 8 mai 1945

### ARTISANAT D'ART

Éva Aurich  
06 12 65 21 67  
Galerie d'art, peinture, dessin,  
photographie

Gilles Fromonteil  
06 18 44 18 59  
Ancienne Laiterie - Chavard  
Sculptures céramiques

### BOULANGERIES / PÂTISSERIES

Boulangerie L'Acadien  
05 49 85 19 47  
24 rue Roger Furgé

O'Délices de Cathy  
06 41 73 37 58  
3 Chemin de la croix chardon  
Vente d'entremets, tartes, number  
cake, cake design sur commande

### COIFFURE / ONGLERIE

Au P'ti Coiffeur  
05 49 21 78 56  
56 rue Roger Furgé  
Coiffures mixtes, barbier, onglerie

Irina Coiffure  
06 14 91 37 30  
17 Pl. du 11 novembre  
Coiffures mixtes, onglerie

Créa'tif Anaïs (à domicile)  
06 31 50 08 16

### DÉSINSECTISATION / DÉRATISATION / DÉSINFECTION

SOS Frelon Vienne  
06 65 27 96 54

### GARAGE / RÉPARATION AUTOMOBILE

Joël Parizet  
06 17 48 22 31  
6 rue Roger Furgé

MAROQUINERIE   
François Maingault  
06 17 50 43 59

### MÉTIERS DU BÂTIMENT

#### AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Romain Verdun  
06 78 12 18 42  
Pose de cuisine et dressing, montage  
de meubles, bricolages divers.

### CHARPENTE / COUVERTURE

Romain Duvault  
06 99 46 03 40

Ripoteau Frères  
07 86 38 80 06

### ÉLECTRICITÉ

SARL Arnaud Tessier  
06 37 34 56 84

### MAÇONNERIE / RÉNOVATION DE BÂTIMENT / TERRASSEMENT

Quentin Mérigeault  
06 77 83 74 46  
Travaux de maçonnerie, rénovation  
ancienne, démoussage couverture

LP-Rénovation  
06 59 33 74 11  
Travaux de maçonnerie, couverture,  
terrassement

Benoit Allard  
06 24 11 18 57  
Rénovation de bâtiments

ARB Terrassement  
06 95 63 30 14  
Terrassement, démolition, livraison  
de graviers

**TOURNEUR SUR BOIS**   
Christophe Guionnet  
06 98 38 15 83

## HÉBERGEMENTS ET RESTAURANTS

### HÉBERGEMENTS

Castel de la Talba  
06 80 90 12 40  
2 Lieu-dit La Talbardièvre

Clos Vangueil  
06 44 28 74 44  
2 Lieu-dit Vangueil

Jean-Pierre Marolleau  
06 37 99 55 48

### RESTAURATION

Mireille Martin  
07 81 06 23 28  
39 rue Roger Furgé  
*Vente à emporter*

## SERVICES

### ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS

JARDIN TOUT NET  
06 43 25 19 70

MT Paysage  
07 86 87 97 93

### GARDE D'ANIMAUX ET ACCESOIRES

Angélique Meunier  
06 49 61 16 83  
*Gardiennage de chevaux, équitation*

Les Guerriers du Vent  
06 31 71 94 18  
*Pension canine*

La Colline aux Crées, by Laëtitia  
06 27 05 22 83  
*Vente d'accessoires pour animaux de compagnies fait main*

### TRANSPORT

Taxi 86 Secours  
06 83 28 42 58

Pour toute demande de modification ou  
de suppression des informations figurant  
sur cette page, veuillez contacter la  
mairie.

# AGENDA ET FESTIVITÉS 2025

M. **Jacky Roy**, Maire d'Archigny,  
et l'ensemble du **Conseil municipal**,  
vous souhaitent une **belle et heureuse année 2026**,  
**pleine de joies, de réussites et de beaux projets** partagés !

Ils ont le plaisir de vous inviter à la **Cérémonie des vœux**  
le **samedi 17 janvier 2026 à 11h**,  
à la **salle des fêtes Jacques Lonhienne** (38 rue Roger Furgé, 86210 Archigny)

Venez partager un moment de convivialité autour du **verre de l'amitié** et célébrer ensemble cette nouvelle année !

## DÉCEMBRE 2025

### 13 REPAS DES AÎNÉS

Organisée par : la municipalité  
À la salle des fêtes  
À 12h  
(Sur invitation)

### 19 BOUM DE NOËL

Organisée par : l'APE  
À la salle des fêtes

## JANVIER 2026

### 15 GALETTE DES ROIS

Organisé par : Club de l'Age d'Or  
À la salle des fêtes  
(Sera servie en dessert à l'issue du repas mensuel)

### 17 VŒUX DU MAIRE

Organisé par : la municipalité  
À la salle des fêtes  
À 11h

### 25 THÉÂTRE

Organisé par : Archigny Accueil et Fêtes  
À la salle des fêtes  
(« Tout baigne » de Pascal Elbé, interprété par la troupe du Théâtre Populaire Pictave de Saint-Benoît)

## FÉVRIER

### 11 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + REPAS ANNUEL

Organisé par : Comité de jumelage Archigny - Saint Louis de Kent  
À la salle des fêtes

### 28 DÎNER DANSANT

Organisé par : Archigny Accueil et Fêtes  
À la salle des fêtes  
(Animé par Sylvie GUILLOT)

## AVIS AUX AMATEURS DE MARCHÉ À PIED !

Chaque mercredi, un groupe de marcheurs d'Archigny se réunit pour une balade conviviale de **5 à 8 km**, adaptée selon la météo... et la motivation du jour !

Que vous soyez marcheur régulier ou simple curieux, **tout le monde est le bienvenu** pour partager un moment agréable en plein air.

**Rendez-vous** : Place du 11 Novembre, **face à la mairie**, près de l'abri bus ; **à 14h30**

Envie de rejoindre le mouvement ? N'hésitez plus !

## MARS

### 07 RALLYE DE LA VIENNE

Organisée par : l'Écurie Châtellerault-Poitou en partenariat avec la municipalité  
Sur la commune d'Archigny  
(Le tracé de la course sera communiqué ultérieurement)

### 07 BUVETTE - RALLYE DE LA VIENNE

Organisée par : Archigny Accueil et Fêtes  
Place du 8 mai

### 08 THÉÂTRE

Organisé par : Comité de jumelage Archigny - Gbadi N'Kougna  
À la salle des fêtes  
À 15h  
(« A grand coups de poêle » théâtre interprétée par la troupe Arti'show de Jaunay-Marigny)

### 15 ÉLECTION MUNICIPALE

À la salle des fêtes

### 22 ÉLECTION MUNICIPALE

À la salle des fêtes

## AVRIL

### 11 RANDONNÉE PÉDESTRE

Organisé par : Comité de jumelage Archigny - Saint Louis de Kent  
À la Ferme n°6

## MAI

### 21 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + REPAS DE PRINTEMPS

Organisé par : Club de l'Age d'Or  
À la salle des fêtes

